

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[151\\_Correspondances : 1833-1865](#)[Item](#)[Bourbon-l'Archambault, le 5 juillet \[1865\], Sylvestre de Sacy à François Guizot](#)

## **Bourbon-l'Archambault, le 5 juillet [1865], Sylvestre de Sacy à François Guizot**

**Auteurs : Sacy, Sylvestre de (1801-1879)**

### **Les folios**

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

### **Les mots clés**

[Académie française](#), [Famille royale \(France\)](#), [France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [France \(1852-1870, Second Empire\)](#), [Presse](#), [Réseau social et politique](#)

### **Relations entre les lettres**

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

### **Présentation**

Date1865-07-05

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

### **Information générales**

LangueFrançais

Cote2, AN : 163 MI 42 AP 151 Papiers Guizot Bobine Opérateur 24

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

### **Citer cette page**

Sacy, Sylvestre de (1801-1879), Bourbon-l'Archambault, le 5 juillet [1865],

Sylvestre de Sacy à François Guizot, 1865-07-05.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 23/11/2024 sur la plate-forme EMAN :  
<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/6098>

## Informations éditoriales

Destinataire Guizot, François (1787-1874)

Lieu de destination Paris (France)

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Bourbon-l'Archambault (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 22/02/2024 Dernière modification le 19/03/2024

---

1  
Narbonne le 5 Juillet

2/

Monsieur  
et très respecté confrère,

Je me suis empressé de répondre à  
votre lettre que j'ai reçue ce matin  
à Narbonne. Je n'ai pu vous en  
adresser un exemplaire de la main de mon  
pauvre fils pour soulager mes yeux  
qui sont très fatigués. Par mille  
salutations que vous comprendrez je suis  
sûr de me faire à des répétitions  
très courtes dans une question qui en  
exigerait de très longues. Je dois vous  
dire, avant tout, que j'accepte

seulement la responsabilité de  
l'article de monsieur Duménil  
Et si on lui faisait ses excuses,  
c'est que ma santé ne me le pas  
permis. J'en ai de moins dans le  
plan et les idées. Je lui renvoie corrigé  
de vos mains; et la dernière phrase,  
en particulier, est de moi. Le but de  
cette phrase, je suis l'homme qui  
paraît et on paraît encore sans  
équivalence. Qui, si l'homme qui l'on  
nous présente est représenté par le triple  
alliance de l'Assemblée nationale de  
la protection, et de l'union; si  
monsieur Malag, monsieur Lamoignon  
et monsieur Lamoignon sont les représentants  
de cet homme, je suis le présent. En  
déjà on veut faire évader de la loi, et  
je serais bien surpris de voir l'homme  
présent dit à son union. Je ne éprouve  
aucun besoin ni d'union, ou de charge  
de responsabilité. C'est comme libéral  
que je suis entre au journal de débats  
il ya tout à l'heure se agit, comme

libéral que je  
et le libéralisme  
comme libéral  
samedi de 10  
d'Urbain; C'est  
que je reste à  
de mille difficultés  
et que je suis  
et on me collabore  
et les nouvelles  
de libéralisme;  
dans l'article de  
je suis l'homme qui  
donne à la loi  
et article?

je ne suis pas  
personnelle et ce  
s'est personnel que  
contre tous les  
des débats, et de  
qui à un certain  
libéralisme en réponse  
journal de débats  
monsieur Duménil



sois et être décanachoté et de  
révolutionsnaires, monsieur Chabac  
visait tous les matières qui nous  
étaient rendues au gouvernement.  
Je pardonnerai à monsieur Chabac,  
je ne pardonnerai jamais à monsieur  
Chabac. Je lui garde une de ces  
braves et durables inimitiés - que rien  
n'efface; et tant qu'il me restera un  
souffle de vie on n'attaquera pas mon  
honneur et celui de mes collaborateurs  
sans que je rende coup pour coup  
avec toute la rigueur dont je serai  
capable.

J'aurais bien d'autres choses à vous  
dire mais je suis obligé de m'arrêter  
ici. Je n'aurais qu'un regret dans  
tout cela, c'est le sort de monsieur  
Cami de la prison; car je suis sûr que si  
vous deviez et vous savez bien quelle  
respectueuse tendresse je vous suis dû.  
Et notre première entrevue je suis sûr  
j'aurais pu que quelques mots d'explication  
suffiraient pour me remettre en  
parfait accord avec vous. En attendant  
ce moment, adieu, je me prie  
monseigneur et être votre confier,  
l'assurera de mon inaltérable  
je devrais presque de ma filiale affection.  
J. Debay.